

Prévention du harcèlement sexuel et des agissements sexistes

Le référent harcèlement sexuel et agissements sexistes (CSE)

PRÉSENTIEL

SUR-MESURE

INTER ENTREPRISE

Objectif de formation

Cette formation vous sensibilise aux problématiques du harcèlement sexuel et du comportements sexistes en milieu professionnel. Elle rappelle le cadre légal et réglementaire en matière de prévention, de protection des victimes, et des actions à mener dans la lutte contre ces comportements. L'objectif est de renforcer les compétences des référents harcèlement et agissements sexistes, qu'ils soient désignés par un CSE ou qu'il s'agisse du référent employeur obligatoire dans les entreprises de + de 250 salariés, afin de leur permettre d'exercer leurs missions avec plus d'aisance et d'efficacité.

Programme

Comprendre le cadre légal et les définitions du harcèlement sexuel et des agissements sexistes

Définitions légales et éléments constitutifs du harcèlement sexuel, des agissements sexistes et autres infractions.

Cadre législatif et réglementaire applicable (preuve et sanctions de l'auteur du harcèlement sexuel).

Illustrations par des exemples concrets et statistiques.

Identifier et analyser les situations à risque en repérant les signaux d'alerte

Signaux et comportements indicateurs de harcèlement ou de sexisme.

Impacts sur la victime et sur le collectif.

Repérage et analyse des situations à risque dans l'entreprise.

Facteurs aggravants et contexte professionnel.

Mettre en œuvre une démarche de prévention efficace

Responsabilisation collective et culture d'entreprise (rôle et responsabilité de l'employeur, rôle du CSE).

Plan d'actions et outils pour suivre et évaluer la prévention : règlement intérieur, document unique d'évaluation des risques, procédures de signalement.

Sensibilisation et information : affichage, formations, communication interne.

Être en mesure d'agir en tant que référent harcèlement en adoptant la bonne posture et en mobilisant les dispositifs d'accompagnement

Rôle et missions des référents harcèlement sexuel et agissements sexistes (CSE / entreprise).

Mobilisation des ressources internes et externes (moyens des référents, acteurs externes, participation à l'enquête).

Accompagnement des victimes et gestion des situations.

Posture professionnelle : impartialité, confidentialité, bienveillance.

Infos pratiques

Type de formation

Formation continue

Public cible

RH, managers, référent harcèlement sexuel, représentant du personnel, membres du CSE

Durée

1 Jour dont 7 Heures en centre

Tarif(s) net de taxe

440 € par stagiaire

Adresse

Site de Vannes
6 rue Ella Maillart,
PA Laroiseau,

56000 Vannes

<https://www.cci-formation-bretagne.fr/morbihan>



Les points forts de la formation

- Depuis le 1er janvier 2019, les CSE de toutes tailles doivent désigner un référent chargé d'orienter, d'informer et d'accompagner les salariés en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes.
- Cette formation opérationnelle a pour vocation d'accompagner ces référents dans leurs nouvelles fonctions : des exemples concrets, une réflexion sur les outils possibles, un travail de réflexion personnel sur les outils existants et/ou à mettre en place dans la structure du participant

Les conditions d'admission

Prérequis

Aucun prérequis

→ **Niveau d'entrée** : Sans niveau spécifique

Le parcours de formation

Objectifs pédagogiques

Comprendre le cadre légal et les définitions du harcèlement sexuel et des agissements sexistes. Identifier et analyser les situations à risque en repérant les signaux d'alerte. Mettre en œuvre une démarche de prévention efficace. Être en mesure d'agir en tant que référent harcèlement en adoptant la bonne posture et en mobilisant les dispositifs d'accompagnement.

▶ PRÉSENTIEL

Modalités d'évaluations

Dans le cadre de notre process qualité évaluation des éléments acquis en fin de formation

Modalités pédagogiques

Alternance de théorie et de cas pratiques

Les sessions



Vannes

- 11 Juin 2026

Date et mise à jour des informations : 03/03/2026

Extrait de la description de la formation. Consultez l'intégralité des informations relatives à cette formation sur notre site internet www.cci-formation-bretagne.fr

Contacts



GWENOLA LE SOUDER

gwenola.lesouder@morbihan.cci.fr

CCI Formation Morbihan - Site de Vannes - N° SIRET 13002280900011 - N° d'activité 53351000435
6 rue Ella Maillart, PA Laroiseau, - 56000 Vannes

Tél. : 02 97 64 04 54 - formation.continue@morbihan.cci.fr - <https://www.cci-formation-bretagne.fr/morbihan>



CCI FORMATION
BRETAGNE